



Réunion de Conseil Municipal du

26 Août 2020

Présents : P. BELY- S. MARIOT- H. BARDIN- M-R. RETAILLEAU - M-C. BAZIN - L. BENARD - D.FOUCAUD - A. LERMITE - F.OLLIVIER- M.PAQUEREAU - S. PARPAILLON - L.PIHA - D. RICHARD -

Absents excusés : E.ARNOUX - JF TOUZEAU (a donné pouvoir à P. BELY)

VIE COMMUNALE

Aménagements de sécurité RD80 : La commune a confié à l'Agence de services aux collectivités locales de Vendée (ASCLV) une étude pour la réalisation de deux aménagements de sécurité aux entrées de bourg Rue de la Ferrière et Rue de la Salle (route de Boulogne). Après plusieurs propositions d'aménagement, le projet définitif a été validé en réunion de Conseil Municipal. La commune a sollicité plusieurs bureaux d'études afin de réaliser la maîtrise d'œuvre, ceux-ci doivent rendre réponse pour le 14 septembre prochain.

Concernant ce même dossier, la commune peut être aidée financièrement et va déposer des demandes de subvention :

- au Conseil Départemental dans le cadre du Contrat de Territoire
- à l'Agence Routière Départementale du Conseil Départemental au titre des amendes de police


La commune bénéficiera également d'un fonds de concours de la Communauté de Communes du Pays de Saint Fulgent Les Essarts pour financer ces investissements.

Personnel Communal :

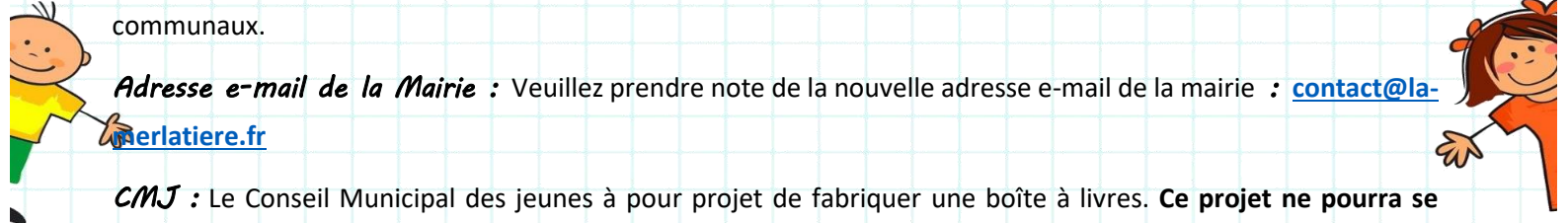
- **Madame Flora Fétiveau**, domiciliée à La Merlatière, vient d'être recrutée en remplacement de Mme Dany Nicolleau, qui a fait valoir ses droits à la retraite fin juin, au poste d'adjoint technique d'entretien des bâtiments communaux. Mme Fétiveau prendra ses fonctions à compter du Lundi 7 Septembre à raison de 8 heures par semaine.
- La Municipalité a également recruté **Monsieur Julien Rabaud**, domicilié à Boulogne, en remplacement de Monsieur Aymeric Michel, au poste d'adjoint technique polyvalent (bâtiments, espaces verts, voirie...). M. Rabaud prendra ses fonctions le Mardi 8 Septembre sur la base d'un contrat à temps plein de 35 heures hebdomadaire. A noter que la Municipalité et M. Michel et se sont mis d'accord sur une rupture conventionnelle du contrat de travail de ce dernier.

Ces deux contrats sont pour l'instant des contrats à durée déterminée d'une durée d'un an. Nous souhaitons la bienvenue à Flora et Julien au sein du personnel communal.

Rénovation de la Salle du Foyer Rural : Du fait de la pandémie de Covid-19 et des effets induits (retard dans les approvisionnements, superposition des chantiers pour les entreprises à la reprise...), les travaux de rénovation de notre salle ont pris du retard. D'abord prévus début août, la fin des travaux a du être reportée à fin septembre. Il reste encore du travail à accomplir... mais nous abordons la dernière ligne droite !



Bâtiments communaux : Nous rappelons que le port du masque est obligatoire dans tous les bâtiments communaux.



Adresse e-mail de la Mairie : Veuillez prendre note de la nouvelle adresse e-mail de la mairie : contact@la-merlatiere.fr

CMJ : Le Conseil Municipal des jeunes a pour projet de fabriquer une boîte à livres. **Ce projet ne pourra se réaliser sans le concours « d'adultes bricoleurs » pour les encadrer et les conseiller lors de sa confection.** Nous espérons que vous serez plusieurs à répondre à la sollicitation des nos jeunes conseillers et à venir profiter de cet échange intergénérationnel. Nous invitons les volontaires à se faire connaître en Mairie au 02.51.40.52.21.

Bulletin Municipal Annuel : Si vous souhaitez faire paraître un article présentant votre association ou votre entreprise dans le bulletin annuel, merci de le faire parvenir en Mairie avant le 1^{er} novembre.

Lagune : Parallèlement au problème des « bulles de gaz » qui date de plusieurs mois, notre lagune a connu plusieurs dysfonctionnements ces dernières semaines dus à des fuites au niveau de la géomembrane, dans le bassin 1 puis dans le bassin 2. Les rejets néfastes dans la Boulogne ont été rapidement circonscrits par Veolia qui est en charge d'assurer le bon fonctionnement et l'entretien de la lagune dans le cadre d'une DSP (Délégation de Service Public). Toute pollution a ainsi pu être évitée. Le bassin 1 a été réparé et remis en service. Le bassin 2 sera prochainement et n'est pas utilisé actuellement.

Une procédure judiciaire, menée par la communauté de communes, détentrice de la compétence assainissement, est en cours depuis plusieurs mois. L'expert nommé pour cette affaire va prochainement rendre son verdict quant aux niveaux de responsabilité des uns et des autres dans les dysfonctionnements de la lagune (*concepteurs du projet, entreprise ayant réalisé les travaux, entreprise chargée de l'entretien du site, commune et communauté de communes*). En parallèle la communauté de communes travaille sur le projet du futur équipement d'assainissement qui verra le jour dans les prochains mois en remplacement de la lagune actuelle. Ce futur projet sera porté financièrement par la communauté de communes qui recevra en retour l'argent des pénalités encourues par les responsables désignés par l'expert.


Propreté : La municipalité tient à remercier les propriétaires de chiens pour les efforts faits lors de la période de confinement, et depuis, dans le ramassage des déjections de leur animal. Nous vous remercions de poursuivre cette démarche dans le temps, pour le confort de tous et notamment des promeneurs et des écoliers/étudiants qui sont nombreux à emprunter nos rues et nos sentiers chaque jour, à commencer par notre agréable « Chemin du Pavé ».

INFOS SENIORS

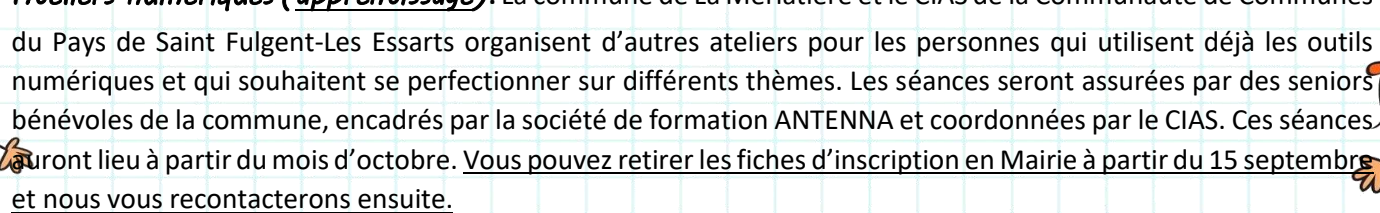
Ateliers numériques (initiation): Il reste des places pour les ateliers d'initiation à la tablette numérique. Pour rappel, ces ateliers auront lieu les lundis et vendredis en Mairie à partir du 2 novembre 2020.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :
Marie-Renée RETAILLEAU au 06.70.79.17.66
ou Marie-Christine BAZIN au 06.61.88.30.72.





Ateliers numériques (apprentissage): La commune de La Merlatière et le CIAS de la Communauté de Communes du Pays de Saint Fulgent-Les Essarts organisent d'autres ateliers pour les personnes qui utilisent déjà les outils numériques et qui souhaitent se perfectionner sur différents thèmes. Les séances seront assurées par des seniors bénévoles de la commune, encadrés par la société de formation ANTENNA et coordonnées par le CIAS. Ces séances auront lieu à partir du mois d'octobre. Vous pouvez retirer les fiches d'inscription en Mairie à partir du 15 septembre et nous vous recontacterons ensuite.



Agenda des seniors : Vous avez plus de 60 ans : vous trouverez « **l'agenda des seniors** » joint à votre compte rendu. En ce qui concerne les sorties cinéma pour le film « LA BONNE EPOUSE » (le 21 ou le 28 septembre à 14h30 à La Ferrière), vous pouvez vous inscrire avant le 12 septembre 2020 auprès de Christiane LARDIERE au 02.51.40.53.58 ou Marie-Christine BAZIN au 06.61.88.30.72.

VIE ASSOCIATIVE

Loisirs pour tous : Du fait de l'occupation de la Salle du Clocher pendant les travaux de la Salle du Foyer Rural, l'association ne reprendra ses activités que courant octobre. Vous serez informés de la date de reprise dans le prochain compte rendu du conseil municipal.

Familles Rurales : Il en sera de même pour les rendez-vous « Merlat'Atelier » qui se dérouleront maintenant le mardi après-midis dans la Salle du Clocher.

La bibliothèque de La Merlatière maintient l'ouverture de ses portes, une fois par semaine, le **dimanche de 10h à 12h** dans le respect des mesures sanitaires. Port du masque obligatoire, maintien des distances, venir seul si possible, et pas de lecture sur place. Les navettes reprennent le 1er septembre.

Faites vos réservations sur le site suivant : mediatheque.ccfulent-essarts.fr

VIE INTER-COMMUNALE

Ateliers « zéro déchet » : La Communauté de communes, en partenariat avec Trivalis, organise 3 ateliers zéro déchet. **Ces ateliers gratuits, de 15 personnes**, permettront aux participants de fabriquer par exemple un baume à lèvres, un nettoyant multi-usages ou encore un film alimentaire réutilisable. Pour chaque atelier, il sera demandé d'apporter, soit les contenants nécessaires au conditionnement du produit, soit du tissu de récupération. Ces ateliers auront lieu à la Communauté de Communes à St Fulgent :

- Vendredi 25 Septembre de 14h30 à 16h00 (fabrication nettoyant multi-usage et lessive)
- Mardi 29 Septembre de 18h30 à 20h00 (fabrication d'une éponge lavable et d'un film alimentaire)
- Mercredi 30 Septembre de 9h30 à 11h00 (fabrication d'un baume à lèvres)

Plus de détails sur le site internet de la commune. Inscription obligatoire sur www.trivalis.fr

Conférence « zéro déchet » : Une conférence sur le thème « zéro déchet » aura lieu le **samedi 26 septembre à 19h, Espace Molière à Chavagnes-en-Paillers**. Elle sera animée par Jérémie Pichon, auteur du livre Famille Zéro Déchet.

Inscription obligatoire sur www.ccfulent-essarts.fr ou au 02 51 43 81 61.



INFOS DIVERSES

Le Campagnard : C'est non sans une certaine tristesse que nous avons appris la fermeture du restaurant « Le Campagnard » à la sortie du confinement. Ces gérants, M. et Mme Gilbert, nous ont adressé le message suivant destiné à toute la population :

« C'est avec regret que nous avons décidé de fermer définitivement le bar restaurant le Campagnard après 22 ans d'activité. Cette décision n'a pas été facile à prendre. Le covid-19 a été en partie la cause de cette décision. Nous vous remercions des actes et du soutien pour ces années passées avec vous et les liens qui ont été créés. On se reverra. Bon courage à tous pour l'avenir ». Nathalie, Dominique et Romain GILBERT

La Joséphine : La célèbre course yonnaise s'adapte à la situation sanitaire et propose une version inédite. Notre commune s'associe à cette manifestation au profit de la Ligue contre le cancer. Sur notre commune, nous proposons un **parcours de 5 km à réaliser entre le 1^{er} et le 11 octobre** soit en marchant ou en courant. L'inscription est ouverte aux femmes de plus de 16 ans jusqu'au 21/09/2020, elle est à réaliser sur le site <https://www.laroquesuryon.fr/lajosephine/>. Vous pourrez récupérer le circuit en Mairie aux horaires d'ouverture à partir du 26 septembre (le circuit sera également téléchargeable sur le site internet de la commune). Merci de votre participation.

SCOM : Comme depuis plusieurs années, le SCOM organise en déchèterie une opération de collecte des déchets d'amiante liée. La permanence à la déchèterie des Essarts se tiendra le : **Lundi 28 septembre 2020 de 10h à 12h** (pour les autres déchèteries vous pouvez consulter les permanences sur le site www.scom85.fr)

Les déchets concernés sont les éléments en amiante-ciment tels que des plaques ondulées, des éléments de façades, des canalisations.

Tarifs*		
Jusqu'à 25 kg :	10 €	
De 26 à 50 kg :	15 €	
De 51 à 75 kg :	20 €	
De 76 à 100 kg :	25 €	
Au-delà de 100 kg :	25 €	+ 0,90 € par kilo supplémentaire

Pour bénéficier de ce service, **une inscription est obligatoire** auprès des services du SCOM au 02.51.57.11.93